

# REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE

## D'OLORON-SAINTE-MARIE – PYRENEES-ATLANTIQUES

❧❧❧

### SÉANCE DU 25 JUIN 2014

❧❧❧

#### Présents :

M. Hervé LUCBEREILH, Maire, Président,  
M. Daniel LACRAMPE, M. Gérard ROSENTHAL, Mme Maylis DEL PIANTA, Mme Dominique FOIX, M. Pierre SERENA, M. Jean-Jacques DALL'ACQUA, Mme Denise MICHAUT, M. Clément SERVAT, Adjoints,  
Mme Henriette BONNET, Mme Maïté POTIN, M. Didier CASTERES, Mme Araceli ETCHENIQUE, M. André LABARTHE, Mme Valérie SARTOLOU, M. Michel ADAM, Mme Leïla LE MOIGNIC-GOUSSIES, M. Jacques NAYA, Mme Carine NAVARRO, M. David CORBIN, M. Francis MARQUES, M. Bernard UTHURRY, Mme Marie-Lyse GASTON, M. Jean-Etienne GAILLAT, Mme Aurélie GIRAUDON, M. Robert BAREILLE, Mme Anne BARBET, Mme Véronique PEBEYRE.

#### Délégations de vote :

- Mme Rosine CARDON donne pouvoir à M. Gérard ROSENTHAL.
- Mme Patricia PROHASKA donne pouvoir à M. Francis MARQUES
- M. André VIGNOT donne pouvoir à M. Pierre SERENA.
- Mme Ing-On TORCAL donne pouvoir à Mme Carine NAVARRO
- M. Jean-Pierre ARANJO donne pouvoir à M. Bernard UTHURRY.

❧❧❧

### 30 - DIFFUSION DU JAZZ ET DES MUSIQUES TRADITIONNELLES EN HAUT-BEARN

Monsieur David CORBIN expose que l'association Jazz à Oloron est subventionnée à hauteur de 37 350 € en 2014 par la Ville d'Oloron Ste-Marie pour la mise en œuvre de son projet culturel et notamment pour l'organisation du festival « Des Rives et des Notes ».

Cette subvention annuelle comprend un volet « Diffusion du jazz et des musiques traditionnelles en Haut-Béarn » s'élevant à 3 070,45 €, permettant d'appeler l'intervention du FEADER ; le projet de l'association étant déposé dans le cadre du LEADER du Pays du Haut-Béarn.

Cette somme s'intègre au plan de financement suivant pour l'année 2014.

<b>LEADER</b>	<b>12 263,35 €</b>
Mairie	3 070,45 €
Conseil Général	2 831,60 €
Conseil Régional	2 831,60 €
recettes	1 300,00 €
Base éligible	<b>22 297,00 €</b>

.../...

Où cet exposé, le **CONSEIL MUNICIPAL**, à l'unanimité,

**ADOpte** le présent rapport.

Ainsi délibéré à OLORON-Ste-MARIE, ledit jour 25 juin 2014.  
Suivent les signatures.-

LE MAIRE,

**AFFICHE LE 02/ 07/ 2014**

**Hervé LUCBÉREILH**